

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 juin 2021

Le Conseil Municipal de la Commune d'Arith s'est réuni le 04 juin 2021 à 20 heures 30.

Présents :

Mmes Isabelle AUMAR, Karine BEBERT, Laure BRICHET VIVIAN, Mrs Didier CAMPILLO, Pascal CLERT, Fabrice COTTET, Christian DAVAT, Jean-Phillip FRAIX-BURNET, Mme Bernadette GUEYRAUD, Mr Guillaume MORAND et Mme Cécile TRAHAND.

Assiste à la séance :

Bernadette ROCHE CATTIN (Secrétaire).

Absents :

Secrétariat de séance :

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de désigner un secrétaire de séance pour établir le procès-verbal de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la nomination de Mr Pascal CLERT à la fonction de secrétaire de séance.

Validation du procès-verbal de la séance du 04 mai 2021 :

Madame le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques particulières à formuler concernant le procès-verbal de cette séance.

Le conseil municipal, APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 04 mai 2021.

1° SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : Madame le Maire rappelle qu'une enveloppe globale de 6 000 € avait été votée lors du BP de 2021 et qu'il avait été prévu de définir la répartition plus tard. Après présentation des associations ayant fait une demande de subvention, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer :

- ✚ 453 € à Bauges Solidarité,
- ✚ 453 € à l'Assemblée du Cœur des Bauges,
- ✚ 250 € à Bauges Ski Nordique,
- ✚ 300 € aux Jeunes Sapeurs Pompiers section du Châtelard.

2° TRAVAUX :

- ✚ Parking Mariet : le géomètre est intervenu mercredi 26 mai, en présence de tous les riverains, pour le bornage du parking. Plusieurs terrains avaient été donnés ou achetés par la commune lors de la création du parking en 1997. Le terrain sur lequel est envisagée l'implantation du PIA (Point d'Information Accueil) est propriété de Monsieur René Francoz. Ce dernier n'étant pas opposé à l'installation d'un panneau sur son terrain, il conviendra de signer une convention avec lui.

Des membres de la commission travaux souhaiteraient « gratter » le talus en amont du parking pour élargir celui-ci et ainsi proposer un stationnement en bataille des deux côtés du parking.

Deux propositions de stationnement ont donc été réalisées par le géomètre et sont présentées au conseil municipal :

- ✓ En bataille en aval de la route et en longueur en amont. Ceci permettrait la matérialisation de 50 places de stationnement,
- ✓ En Bataille des deux côtés de la route. Ceci permettrait la matérialisation de 65 places de stationnement. Afin que les places soient réglementaires il faudrait effectuer des travaux de reprofilage du talus.

Pour ces deux propositions :

- ✓ il sera demandé au géomètre d'implanter la place handicapé au sommet du parking et non au bas comme cela est indiqué,
- ✓ il sera nécessaire d'enlever les dépôts alluvionnaires déposés au fil du temps sur le côté amont du parking.

Ces deux propositions sont mises au vote. La première proposition a été approuvée par huit voix pour et trois voix contre.

Une demande de subvention avait été faite auprès des services de la Région Auvergne Rhône Alpes sur un montant total de travaux de 30 282,25 € comprenant notamment l'installation de toilettes sèches sur le parking. Nous venons de recevoir l'arrêté attributif de subvention d'un montant de 15 141 €.

L'installation de toilettes sèches sur le parking est à l'étude.

Contact sera pris avec Grand Chambéry Alpes Tourisme et le Syndicat Mixte des Stations des Bauges pour voir si l'octroi d'une subvention complémentaire est possible.

Madame le Maire présente le PIA qui sera implanté sur le parking. Celui-ci est validé et sera transmis au PNR, maître d'ouvrage de la conception, de la fabrication et de la pose de ce panneau.

Deux panneaux « stationnement interdit des deux côtés de la route » ont été achetés et seront prochainement implantés en bordure de voirie avant le parking.

Samedi 05 juin, Madame le Maire et Monsieur le Premier Adjoint et les membres de la commission agriculture, forêt, tourisme ont rencontré des propriétaires du Mariet. Ceux-ci ont mis des piquets et des fils sur leurs propriétés privées du Mariet pour « guider » les promeneurs et les « empêcher » de traverser à travers prés. Le sentier actuel (classé PDIPR) fait partie du marché d'entretien des sentiers contracté par Grand Chambéry avec la société ATEMIA. L'association des Propriétaires du Mariet a émis le souhait de prendre à sa charge l'entretien de la partie privée de la boucle du Mariet.

- ✚ Montée de Lachat : Madame le Maire contactera Madame la directrice du service des eaux sur la question de la gestion des eaux pluviales sur ce chantier.
- ✚ Restauration des enduits et des peintures, mise aux normes de l'électricité et de l'éclairage de l'église : le dossier d'appel d'offres a été mis en ligne. La date limite de remise des offres a été fixée au 09 juillet 2021 avec un démarrage des travaux en septembre 2021.
- ✚ Chantier éco citoyens : lors de la réunion du 23 mars 2021, il avait été décidé que la commune se porte volontaire pour accueillir des jeunes, sur une semaine, dans le cadre de l'organisation et la réalisation de chantiers éco citoyens par Grand Chambéry. La commune d'Arith a été retenue et Madame le Maire a eu un rendez-vous sur place avec le responsable. Le sentier retenu cette année (semaine du 12 au 16 juillet 2021) sera le Chemin rural des Foyères.
- ✚ Panneau d'information : deux devis ont été reçus et sont à l'étude. Un rendez-vous sera programmé avec le commercial d'Elancité, la commission travaux et Bernadette Gueyraud qui s'est chargée de la demande de devis.

3° URBANISME :

- ✚ Isabelle Aumar présente les différents dossiers en cours d'instruction par Grand Chambéry.
- ✚ Un droit de visite a été exercé auprès d'habitants qui avaient réalisés des travaux sans autorisation d'urbanisme. Il leur a été demandé de régulariser leur situation.

4° DIVERS :

- ✚ Radar pédagogique : le dossier est toujours à l'étude.
- ✚ Madame le Maire a rencontré Monsieur Bermond concernant la vitesse au Chef-Lieu. Celui-ci a pris contact avec les conseillers départementaux, il a également remis à Madame le Maire un courrier concernant cette question signé par les riverains.
- ✚ Visiophone accès école : le visiophone ne fonctionne plus. L'entreprise Pettini qui l'a installé a été contactée.
- ✚ Le ressort de la porte de l'atelier communal est cassé, des devis ont été demandés.

- ✚ Dans le cadre de ses études, Florian Poinot a fait une demande stage pour trois semaines à compter du 21 juin 2021. Cette demande a été accordée.
- ✚ Madame la Directrice de l'école a fait remarquer qu'il y avait des saletés, canettes, mégots ... aux abords de l'école (côté entrée de la nouvelle classe).
- ✚ Suite à la demande formulée par Pousse Pousse Café d'utilisation du domaine public pour son activité ambulante de coffee shop / pâtisserie sur le parking de Greson, une autorisation lui avait été donnée pour s'installer le mercredi et dimanche après-midi jusqu'au 30 juin 2021. Il convient maintenant de voir avec Monsieur Oberson s'il souhaite poursuivre son activité sur notre commune, ce à quoi le conseil municipal à l'unanimité est favorable.
- ✚ Nous venons de recevoir un courrier de la part de Gaël Jacob qui renouvelle sa demande pour la tournée du vesp' à glaces sur la période juillet – août 2021. Une réponse favorable lui sera faite, comme les années précédentes, lui précisant que nous ne disposons pas d'emplacement avec électricité.
- ✚ L'Assemblée Générales des Communes Forestières aura lieu le 12 juin 2021 à Beaufort.
- ✚ Monsieur le premier Adjoint rappelle que le dossier concernant le changement de prestataire pour la restauration scolaire est en bonne voie et que nous devrions très prochainement signer un contrat d'approvisionnement avec la société Mille et un repas.
- ✚ Madame le Maire rappelle que les horaires d'ouverture du secrétariat avaient été modifiés en raison du couvre-feu et propose que le secrétariat ferme à 19 heures le vendredi. Le conseil municipal est favorable à cette modification. Les horaires d'ouverture du secrétariat sont donc :
 - mercredi de 9 heures à 12 heures
 - vendredi de 17 heures à 19 heures.
- ✚ Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 : la préfecture a fourni du matériel sanitaire (masques, gel hydroalcoolique ...) aux collectivités. Dans le cadre de l'entraide entre les communes du territoire, notre agent communal est allé chercher à la Préfecture de Chambéry cette dotation pour notre commune mais également pour les communes de Saint-François de Sales et du Noyer
- ✚ Prochaine réunion du conseil municipal : mercredi 07 juillet 2021

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.

Le Maire,
Cécile TRAHAND



